

Le Département des Yvelines recrute des médecins pour ses centres de PMI

Pour améliorer la qualité de service et d'accueil des familles dans les centres de PMI (protection maternelle et infantile), le Conseil départemental des Yvelines recrute une quinzaine de médecins territoriaux dans toutes les Yvelines.

Le métier de médecin territorial permet de vivre au quotidien des missions transversales : les consultations, la participation à la prévention et protection de l'enfance et le management d'équipe (puéricultrices, sages-femmes...). Les centres de PMI, gratuits et présents sur tout le territoire des Yvelines sont accessibles à tous. Les femmes enceintes, les nouveaux-nés et les enfants de moins de 6 ans y sont suivis par différents spécialistes tels que les médecins, puéricultrices et sages-femmes.

« Les centres PMI font partie du secteur d'action sociale du Département et ont pour vocation d'accompagner, d'informer et de soutenir les familles. Les médecins territoriaux sont au cœur de la vie quotidienne des Yvelinois, dans les domaines de la parentalité et de la santé » explique Olivier Lebrun, Vice-président du Conseil départemental délégué à la famille.

Ainsi, plusieurs postes de médecins de PMI sont disponibles aussi bien à Plaisir, Trappes, Mantes-la-Ville, Les Mureaux qu'à Montfort l'Amaury, La Celle-Saint-Cloud, Saint-Germain-en-Laye et Versailles. Les Yvelines offrent un cadre de vie attractif alliant qualité de vie et proximité de Paris, notamment grâce aux transports en commun, axes routiers, espaces sportifs et naturels.

Les profils recherchés sont des titulaires de doctorat en médecine spécialisé en pédiatrie ou gynécologie.

La liste des postes à pouvoir est disponible sur

<http://www.yvelines.fr/recrutement/emplois/>

Envoi de candidature à : emploi-competences@yvelines.fr

CONTACT PRESSE : Alexia Borrás – Tél. 01 39 07 70 77 ou 06 65 72 86 35 / aborras@yvelines.fr

